

**Le point
sur le projet
de poubelle
atomique
Cigéo/BURE**

info Bure

Déchets nucléaires, surtout ne pas enfouir, arrêter d'en produire !

Jun 2018



LES RISQUES DE CIGÉO
SONT PROUVÉS 2/3



VOUS AVEZ DIT
"PHASE-PILOTE" ? 4/5



ON NOUS VEND
DU RÊVE ! 6/7



TERRITOIRE
À DÉFENDRE 10/11



NOUVEAU DÉBAT PUBLIC ?
DU BIDON ! 12/13



Que croire ?

L'Andra se félicite dans son dernier journal d'information tiré à 200.000 exemplaires de l'avis "positif" rendu en début d'année par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Celui-ci conforterait ses grandes orientations en matière de sûreté. Comme quoi on n'est jamais si bien servi que par soi-même. Car toute personne, même non avertie, devrait à la lecture du dossier produit par le "gendarme du nucléaire" prendre la mesure du défi immense et insoluble qui se pose à notre collectivité.

Non, rien n'est sûr, dans tous les sens du terme. Risque d'explosion, inflammabilité de certains déchets, doutes, tout cela est clairement exposé, rendant Cigéo toujours plus infaisable.

Dans ces conditions, se réjouir de la "fin de l'occupation illégale du Bois Lejuc" est osé.

Où situer en effet le curseur de l'illégalité... Défense hautement fondée d'un territoire rural ou plaquage d'un projet mortifère à grand renfort d'argent, promesses illusoires et féroce répression ?

A chacun-e de choisir !

Cigéo : demander l'impossible au béton, à la ferraille et à la croûte terrestre

.....

REPÈRES

80.000 m³

de déchets nucléaires de haute et moyenne activité à vie longue (H-M AVL).
Radioactifs pour des milliers à des millions d'années.
Issus du fonctionnement des centrales nucléaires et du retraitement des combustibles usés.
Cigéo pourrait s'étendre et accueillir des déchets FAVL et des combustibles usés non retraités.

3% du volume total des déchets existants mais ils contiennent environ

99% de la radioactivité totale de ceux-ci.

280 km environ

de galeries souterraines bourrées de milliers de colis de déchets nucléaires soit 15 km² d'emprise en Meuse/Haute-Marne.

680 ha environ

d'installations de surface, terminal ferroviaire, réception des colis (re)conditionnement, stockage temporaire.

2 trains de déchets atomiques par semaine pendant 130 ans.

CHANTIER :

1 camion-benne toutes les 80 mn pendant 1 siècle.

Près de **2.700 hectares** de terres agricoles et forêts acquis ou réservés par l'Andra.

Pour le moment, juste un "laboratoire" de recherche géologique à Bure (à peine 1,6 km de galeries sont creusées), les déchets nucléaires ne sont pas arrivés ! Cigéo est un projet, pas une fatalité.

C'est là, en Meuse/Haute-Marne



CONSTRUCTION / REMPLISSAGE = 130 ANS !



Cigéo, une usine à hydrogène, ou comment concentrer sous terre tous les ingrédients d'une méga-catastrophe

Le stockage nucléaire souterrain a un objectif bien clair : confiner, retarder et limiter le retour de la radioactivité au monde du vivant. Conclusion, il ne résout rien.

Selon l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), la sûreté du stockage repose sur trois barrières. Les deux premières sont les colis et les galeries (verre / béton / ferrailles, etc.) qui se dégraderont inévitablement et disparaîtront. La barrière ultime -ou géologie du site- est soumise aux aléas sismiques, aux fracturations et aux failles souterraines : la radioactivité s'échappera donc un jour, via l'eau et les nappes phréatiques.

Des inconnues majeures ont été identifiées et révélées depuis quelques années par des experts indépendants qui peinent pourtant à se faire entendre. Au rang des plus inquiétantes, on compte :

• **Impact du creusement** des ga-

leries et de la technique employée sur la roche (formation d'une EDZ ou Zone endommagée).

Un éboulement dans une galerie, le 26 janvier 2016, aux conséquences humaines dramatiques, a confirmé les difficultés de soutènement des galeries et alvéoles : l'argilite de Bure est friable.

D'autre part, comment les infrastructures souterraines résisteront-elles dans le temps aux énormes pressions du milieu ?

• **Risques d'explosion** dus à la nature des déchets à enfouir. Ainsi certains déchets produisent de l'hydrogène potentiellement explosif et leur stockage souterrain exige une ventilation permanente. D'autres contiennent des bitumes inflammables...

• **Risques d'incendie** en grande profondeur. Un milieu confiné obligatoirement ventilé, des milliers de colis de déchets radioactifs inflammables : un cocktail redoutable. Un incendie à 500 m sous terre sera ingérable et gravissime. Il faudrait alors choisir entre la peste et le choléra, entre attiser le feu ou risquer l'explosion.

• **Impact sanitaire réel** des rejets radioactifs gazeux et liquides qui seront évacués en permanence par les puits de ventilation à la surface et rejets dans les rivières par pompage. Pourtant l'Andra,

fidèle à sa communication rassurante promet, sans rougir, "aucun impact radiologique pendant 100.000 ans"...

• **Risque sismique** nié par l'Andra, mais qui existe bel et bien (failles géologiques de la Marne et de Gondrecourt).

Cigéo, un projet relevant de pure science-fiction ?

Pour certains experts, le projet Cigéo recèle des erreurs structurelles de conception qui avaient pourtant été anticipées. Les *dosiers Argile* produits en 2005 et en 2009 par l'Andra apportaient déjà la preuve de l'immense fragilité du concept de stockage géologique profond. Malgré tout, l'Andra affirme pouvoir poser sa demande d'autorisation de création du centre en 2019.

Combien de temps les gouvernements qui se succèdent vont-ils encore "couvrir" cette situation ? Si le feu vert au chantier est donné, il sera motivé avant tout par des raisons politiques et économiques (poursuite du nucléaire triomphant et grand chantier BTP).

Le mépris serait alors total à l'encontre des populations riveraines appelées elles, à vivre avec la notion de risque -diffus ou majeur- au quotidien.



Mandres-en-Barrois - La campagne aux abords du Bois Lejuc - 2018

ARGILITES OU PAS ?

L'usage du mot "Argilite" par l'Andra pour qualifier les roches encaissantes de l'éventuel futur stockage en profondeur est une tentative de désinformation, voire une réelle hypocrisie. En effet, il désigne une matière généralement connue comme étant très imperméable.

L'information est incomplète, puisqu'il n'est fait référence qu'à la taille des grains qui la compose (granulométrie) mais aucunement à la composition de la roche -organisation minérale-, à la nature des matières qui la composent et qui, elles, peuvent réagir de différentes façons et donc évoluer dans le temps.

En fait, la présence notable et irrégulière des carbonates de chaux (CaCO₃) devrait conduire à utiliser le terme de Marnes. Mais cela donne à réfléchir sur la stabilité du "sel" carbonaté, sa solubilité notoire et ses possibles réactions à l'hydrogène (H+) qui va circuler en grande quantité dans le stockage. Soit une tout autre vision que l'Andra aura masquée des années durant !

Cigéo un "coffre-fort géologique dans l'argilite" ou une "décharge souterraine dans du calcaire marneux" ?

Les questions qu'il vaut mieux se poser aujourd'hui, avant qu'il ne soit trop tard.

Une chose est sûre, jamais elles ne sont évoquées dans les communications officielles.

Si ça explose sous nos pieds ?

Si ça flambe au fond ?

Si ça bouge sous terre ?

Si les rejets contaminent l'air ?

Si l'eau devient radioactive ?

Si ça fuit très vite ?

Si un train déraile ?

Si on s'est trompé ?

Si quelqu'un a menti ?

Si le remède est pire que le mal ?

En vrai, que risque-t-on ?

Ce qu'en disent les "gendarmes" du nucléaire

Le dossier d'options de sûreté présenté en 2017 ne résiste pas à l'étude... ni aux arrangements de complaisance

Le 15 janvier 2018, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a rendu un avis définitif très attendu sur le Dossier d'options de sûreté (DOS) présenté par l'Andra. Un avis en demi-teinte, l'Andra aurait bien travaillé... mais. Ce qu'annonce depuis longtemps l'expertise indépendante est définitivement confirmé.

Déchets radioactifs bitumés : le risque d'incendie non évacué, juste esquivé

L'ASN pointe principalement la nécessité de revoir la politique de gestion des déchets bitumés inflammables, impossibles à en-

fouir en l'état. Ils représentent presque 1/5^{ème} des produits destinés à Cigéo. Un départ de feu souterrain est possible. Les options avancées ne résolvent rien pourtant. La première, revoir la conception et le dimensionnement remettrait tout en question, délais et coût y compris. La seconde, pré-traiter ces déchets avant leur arrivée dans Cigéo est l'option privilégiée. Pourtant le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) affirme que leur incinération (torche à plasma)-vitrification est une opération impossible à réaliser à -grande-échelle industrielle... En attendant, le CEA est d'ores et déjà implanté localement à 3 km de Bure pour des projets encore bien mystérieux...

Alors que le bon sens imposerait un arrêt immédiat du projet, l'ASN tempère son avis et joue un jeu dangereux, en annonçant que l'Andra a produit un bon dossier... qui peut être amélioré en deux ans. Elle demande ainsi à avoir "la raisonnable assurance que la démonstration de sûreté nucléaire sera démontrée au moment

de la demande d'autorisation de création de Cigéo". D'autres inconnues subsistent, notamment : doutes sur la tenue de l'installation face aux aléas naturels en cas de situation post-accidentelle, corrosion des aciers, tenue des bétons choisis, effets potentiels de l'accumulation d'hydrogène (explosif) sur les milieux argileux une fois le stockage scellé, endommagement du milieu résultant des scellements...

Quel projet industriel au monde peut prétendre au démarrage avec autant de tares identifiées, insolubles et menaçantes ?

La récupérabilité remise à l'ordre du jour

L'ASN demande à l'Andra de présenter, lors de sa demande d'autorisation de création, les enjeux de sûreté à court et très long terme. Ainsi "la possibilité de retirer des colis, impliqués ou non dans la situation accidentelle" est exigée. Curieuse demande alors que Cigéo est conçu actuellement comme un site irréversible, avec des galeries qui une fois emplies

seraient scellées à vie. Ce retour en arrière est-il le marqueur d'une réelle inquiétude ?

La demande d'autorisation de création de Cigéo est toujours fixée à 2019, alors que la tâche semble immense. Produire l'assurance que tout sera résolu en seulement deux années est un pari très aléatoire.

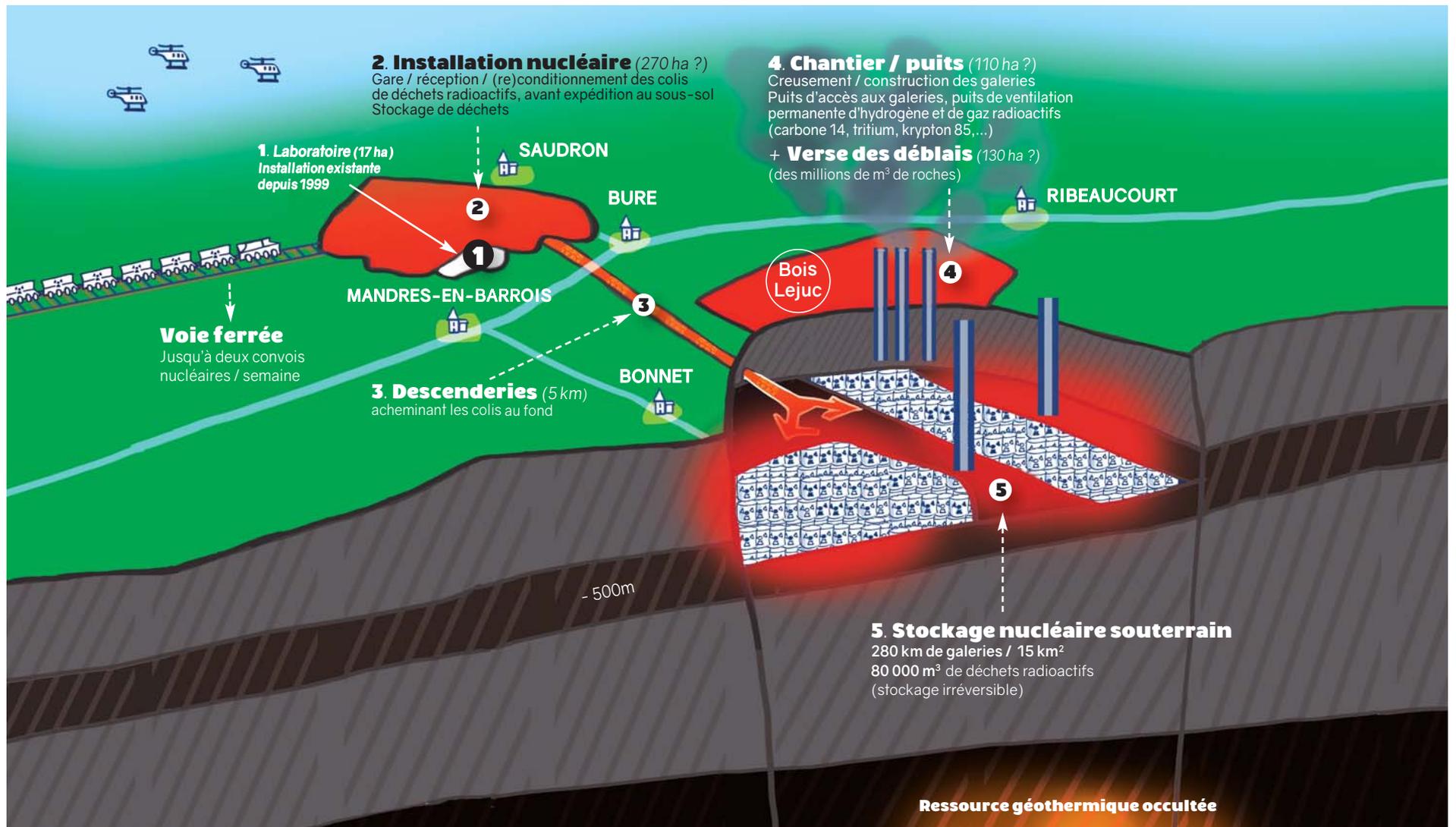
L'ASN doit-elle mettre un couvercle sur ses réserves ? Le "gendarme du nucléaire" adopte une position tout aussi peu crédible que lors de son feu-vert mitigé à l'entrée en fonction fin 2018 du réacteur EPR de Flamanville, atteint de graves anomalies.

En défendant coûte que coûte le stockage géologique profond, la France pousse jusqu'aux dernières limites la farce qui fait du nucléaire une technologie viable, propre et exportable. Qui a expliqué lors des tractations sur le réacteur EPR avec la Chine que le déchet atomique est ingérable et que l'usine de retraitement récemment vendue par Areva ne recycle pas ce déchet mais en produit encore et toujours plus ?

Dangereux arrangements

En Suède, la demande de permis de dépôt géologique de combustibles usés vient d'être refusée par la Cour environnementale suédoise. Des opposants et des experts indépendants ont démontré l'existence de risques de dysfonctionnements graves, des problèmes de méthodes et de choix du site. La SSM (équivalent de l'ASN) n'aurait "pas fait suffisamment d'efforts pour s'assurer de disposer des informations nécessaires pour annoncer qu'il est démontré que le dépôt est sûr." L'Autorité de radioprotection suédoise aurait approuvé la demande de permis en se fondant sur "l'hypothèse que l'industrie a le potentiel de satisfaire aux exigences de sécurité".

Le souci est de taille pourtant puisque les conteneurs de cuivre se dégraderaient en seulement quelques centaines d'années, contrairement à ce qui était promis par SKB (équivalent de... l'Andra). Tout est remis en question, alors que le stockage devait entrer en construction en 2020.



Vous avez dit "Phase Pilote" ?

Il y a eu le trompeur "laboratoire géologique" des années 1990.

Le jeu de dupes se poursuit avec la "phase industrielle pilote", sortie du chapeau par les promoteurs de Cigéo lors du débat public de 2013 pour désigner...

une première tranche en dur du chantier qui n'ose pas dire son nom, soit la mise en place d'installations nucléaires sur au moins 600 ha...

Mais quelque soit le résultat du "test", de toute façon, nos descendants n'auront pas un sou pour continuer !

.....

La "phase test" ne doit abuser personne.

Une loi en juillet 2016 l'a officialisée et lui a donné une durée : 2020/2034. Il s'agirait de "tester" grandeur nature le stockage géologique, au cas où l'on se soit trompé. Mais à ce stade d'investissement et d'emprise on entre de fait dans une phase irréversible, celle de l'implantation physique de Cigéo sur le territoire de Bure. Une véritable emprise qui rendra toujours plus difficile l'arrêt de ce projet insensé. Comment un gouvernement pourrait-il avouer ensuite qu'il a fait fausse route et stopper tout ? L'ampleur des chantiers prévus ne laisse aucun doute.

Installations Zone 2

- 1 gigantesque bâtiment de 12 étages dédié aux déchargement et conditionnement des déchets, en partie enterré. Volume : 900.000 m³, dont 640.000 m³ d'espace ventilé pour évacuer des gaz dangereux et radioactifs. Dimensions : environ 30 m de haut et plus de 4 ha d'emprise au sol.

- 1 nouvelle voie ferrée et 1 terminal ferroviaire (10 à 25 ha).
- 1 transformateur électrique très haute tension (400.000 V).

En Zone 3

- 2 descenderies de 4,2 km et de plus de 10 m de diamètre pour descendre les déchets à 500 m sous terre (charge de dimensionnement : 130 tonnes).

En Zones 4 & 5

- Construction de 5 puits verticaux de plus de 500 m de profondeur.
- Creusement de 40 km de galeries de 10m de diamètre à 500 m de profondeur (le laboratoire actuel fait 1,6 km de long pour des galeries de 6 m de diamètre).

Au total, cela représente 2,54 millions de m³ de terres excavées (verses) à stocker en surface (plus d'un tiers des déblais du tunnel sous la Manche) ! Soit environ 1 camion-benne de 30 tonnes toutes les 10 minutes, jour et nuit pendant 8 ans. La zone de Bure-Saudron, rurale et paisible, deviendrait invivable. Bruits, poussières, vibrations, dangers liés à l'utilisation d'explosifs, circulation incessante d'engins, surveillance

policière permanente, trafic ferroviaire et routier de déchets hautement radioactifs, etc...

Entre 2020 et 2028, les travaux consommeraient près de 1 million de m³ de béton, sans parler de l'eau. Enfin, 1.000 m³ de déchets de Haute activité (C0) issus des débuts de la vitrification à Marcoule et 1.800 m³ de déchets de Moyenne activité à vie longue seraient entreposés en surface à Bure avant conditionnement et enfouissement entre 2026 et 2034.

Et cela coûtera ?

La "phase pilote" qui implique de construire la quasi totalité des installations de surface et les premières galeries et alvéoles de stockage coûterait 5,7 Mds d'euros, alors que les provisions financières qui sont censées permettre la gestion ad vitam eternam des déchets nucléaires les plus dangereux et donc le financement de Cigéo, ne représentent qu'environ 6 Mds d'euros.

Quand il n'y aura plus de provision, où sera pris l'argent et quelles économies seront faites ? A Cigéo comme au WIPP (USA), les économies de deniers deviennent des économies de sûreté.

S'il est autorisé, le chantier serait "hors la loi", car le site est pile au-dessus d'un énorme potentiel géothermique

En 2003, un géophysicien indépendant a mis le doigt sur un fait de nature à faire cesser les travaux exploratoires à Bure. Le site est à l'aplomb d'une importante ressource géothermique, à l'encontre des exigences des règles de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Une réalité qui aurait dû conduire celle-ci à faire respecter le Guide de sûreté qu'elle a elle-même édicté. En effet, installer un stockage de déchets nucléaires empêcherait toute exploitation de cette ressource en énergie renouvelable. Et une intrusion future, par nos descendants partis à la recherche d'eau chaude, serait dramatique.

Le site de Bure renferme un potentiel géothermique aussi intéressant que celui exploité depuis des années pour le chauffage en région parisienne. Pour masquer celui-ci et favoriser la réalisation de Cigéo, l'Andra a fait réaliser un forage en 2008 sans respecter les règles de l'art. Elle a manipulé la présentation des résultats. En 2013, le cabinet d'expertise suisse Géowatt, spécialisé dans la géothermie, a confirmé cette ressource. L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, la Commission nationale d'évaluation et même l'Andra ont finalement été contraints d'admettre l'existence de la ressource géothermique, même si l'Agence tente encore d'en minimiser les conséquences sur l'avenir du projet.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" et cinq associations locales ont assigné l'Andra en 2014 pour non-respect de son obligation d'information. Déboutées par deux fois, les associations ont saisi la Cour de Cassation, qui a rejeté le pourvoi fin mai 2018. La justice a estimé que l'existence d'une divergence d'appréciation sur les éléments techniques, ainsi que l'éventualité d'une exploitation géothermique dans le futur, ne suffiraient pas à démontrer que l'Agence aurait fait preuve d'incompétence, de négligence ou de partialité. La Cour d'appel a considéré qu'aucune faute de l'Andra n'était caractérisée !

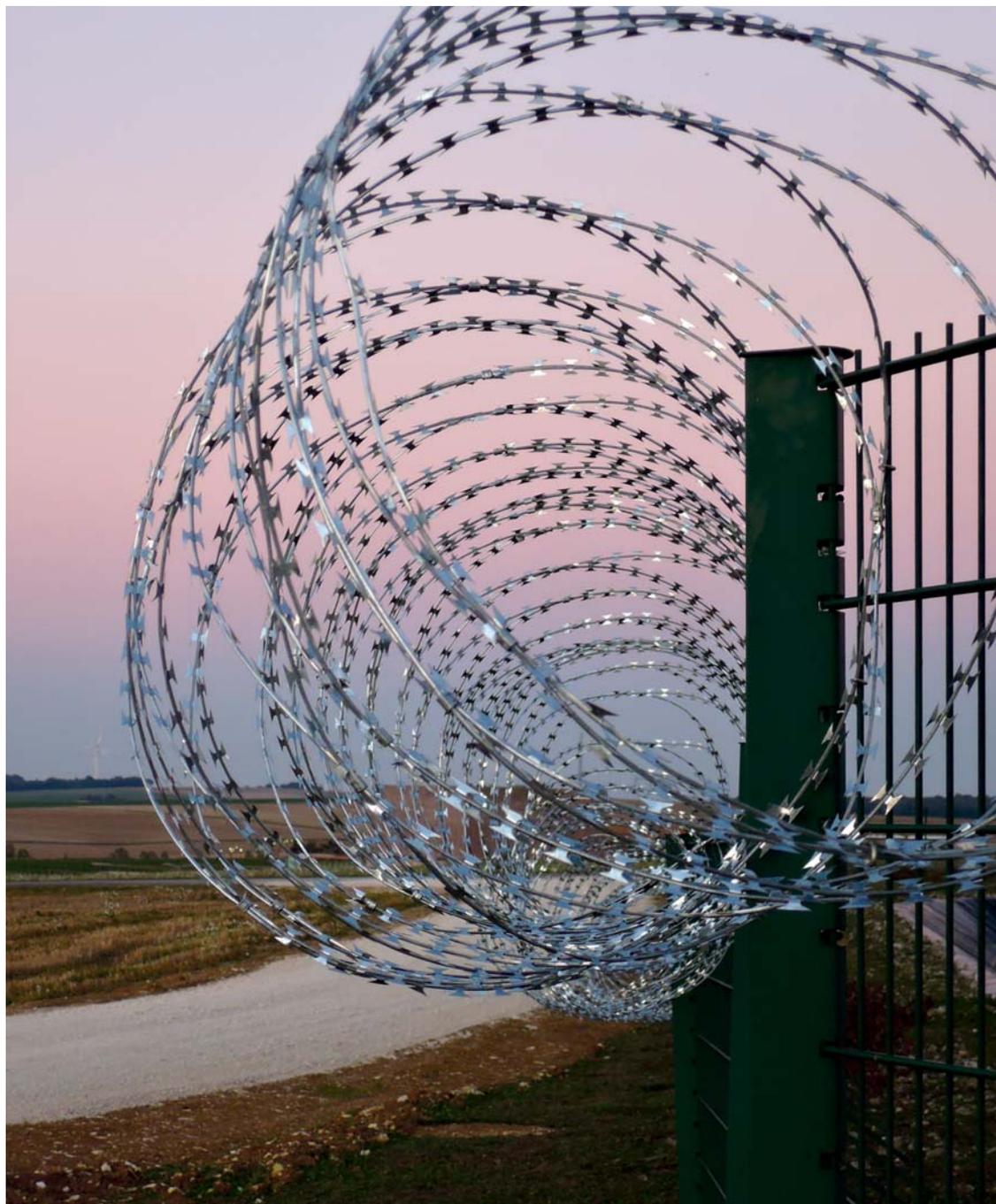
Une appréciation sous influence ou non ? La ressource géothermique sous Bure, elle, ne disparaîtra pas.

LE COÛT RÉEL DE CIGÉO DEVANT LA JUSTICE

En mars 2016, quatre associations ont attaqué devant le Conseil d'État un arrêté pris par Ségolène Royal en janvier 2016, qui fixait arbitrairement le coût de Cigéo à 25 milliards d'euros alors que l'Andra l'avait évalué à 34,5 milliards et la Cour des Comptes à 41 Mds d'€ (tous chiffres additionnés).

Le 11 avril 2018, le Conseil d'État a rejeté la requête des associations, suivant les conclusions de la rapporteure publique qui estimait que le gouvernement avait fixé un "coût de compromis" pour éviter d'alourdir les charges des producteurs de déchets. Pour les associations, rien ne peut justifier un tel compromis qui aggrave le fardeau financier pour les générations futures. Loin de clore le débat, cette décision démontre que la question est plus brûlante que jamais. L'Andra et le pays n'auront jamais les moyens financiers de la gestion de l'enfouissement et cette politique au rabais se fera au détriment de la sûreté des populations et des générations à venir. Les associations appellent le gouvernement à réévaluer en urgence le coût de Cigéo et de la gestion des déchets radioactifs, afin de faire cesser cette dangereuse politique mensongère.

Elles ont également alerté la Commission européenne : cette sous-évaluation du coût de Cigéo constitue très probablement une aide d'État illégale.



Grilles défensives autour de l'espace technologique Bure/Saudron - 2017

Les géants du béton et de l'acier auraient quinze ans pour lancer un chantier qui pourrait tout engloutir

La sphère des décideurs, comme celle des parlementaires ou ministres concernés, reste sourde au problème majeur de la capacité de financement du pays.

En effet la totalité des provisions dédiées à ce jour à la gestion des déchets concernés, soit environ six milliards d'euros assurerait tout juste la seule "phase industrielle pilote".

Le financement des tranches ultérieures entre 2034 et 2156 repose sur des théories et des spéculations économiques très incertaines (actualisation des actifs

dédiés aux provisions et rendement plus qu'optimiste de ces actifs évalués sur 150 ans).

L'argent provisionné pour la gestion des déchets nucléaires du siècle prochain serait englouti en quinze ans dans un chantier aussi absurde qu'injustifiable, léguant ainsi une très lourde charge financière à nos descendants.

Aucun centre de stockage souterrain de ce type ne fonctionne et toutes les tentatives ont été vouées à l'échec (Stocamine en Alsace, Asse en Allemagne). L'accident survenu au centre de stockage profond de déchets nucléaires militaires américains au Nouveau Mexique (WIPP) en 2014, au bout de quinze années de fonctionnement, vaut tous les tests. Le défaut de conditionnement de colis de déchets et une explosion non anticipée ont entravé le fonctionnement du centre, contaminé la surface. Cela coûtera au final plus de deux milliards de dollars. Aucun colis encore suspect ne sera ressorti pour investigation, seule une chape de

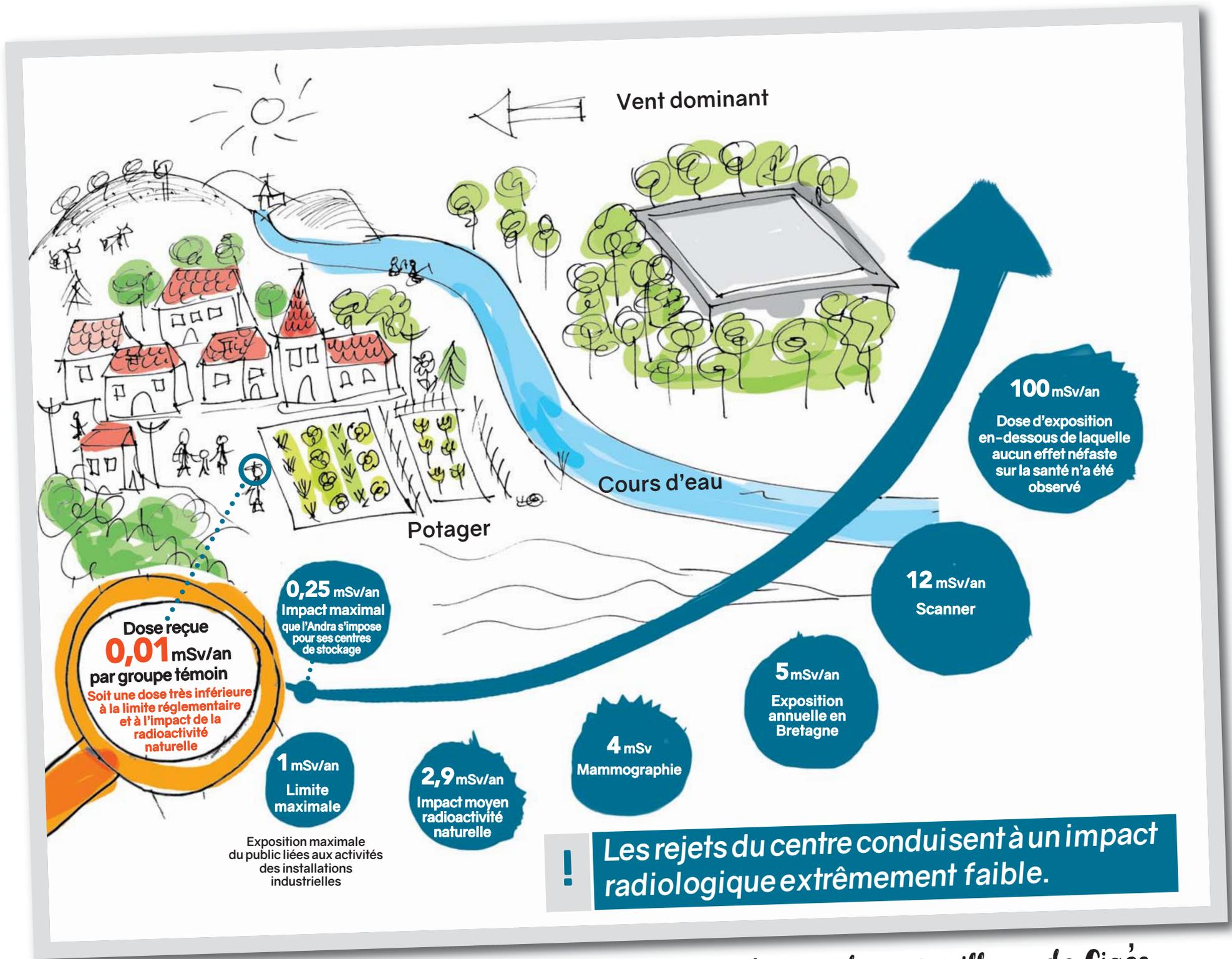
béton est coulée sur une bombe atomique en puissance. La preuve in situ que la réversibilité est impossible. Le bon sens commande de tirer les leçons de ces exemples désastreux, au lieu de s'engager à grands frais sur de pseudo essais au coût exorbitant.

Alors même que la demande de création de Cigéo n'est pas encore déposée, que son autorisation n'est ni acquise ni formelle, que penser de l'empressement industriel déployé actuellement sur le territoire de Bure ?

Vanté dans les Salons du BTP comme le plus gros chantier européen à venir du siècle, Cigéo offre une perspective de marchés phénoménale, mais au prix de quels risques majeurs ?

La filière du nucléaire, déjà en grande difficulté financière, n'a pas les moyens de dilapider le peu de réserves provisionnées en se fourvoyant sur un mode de stockage dont bien-fondé et finalisation restent très aléatoires. Nul besoin d'embarquer le pays sur une nouvelle voie sans issue.

L'Andra vend du rêve ... et des petits dessins



Le monde merveilleux de Cigéo

L'affirmation accompagnant le dessin ci-contre est rassurante. Elle complète bien le "Cigéo = pas d'impact radiologique avant 100 000 ans", qui répondait de façon lapidaire aux préoccupations du public, lors du débat public organisé en 2013 sur le projet de centre de stockage nucléaire.

Une poubelle atomique stylisée enfouie dans des espaces verts, de l'eau dans la rivière, des légumes dans le potager, des gens qui flânent insouciant dans les rues et un "vent dominant" qui souffle un air respirable. Un conte pour enfants, on voudrait tellement y croire !

.....
 * Le sievert ou Sv est l'unité utilisée pour donner une évaluation de l'impact des rayonnements sur l'homme. Utilisée pour mesurer un débit de dose radioactive (Sv/s, Sv/h ou Sv/an), c'est-à-dire pour évaluer quantitativement l'impact biologique d'une exposition humaine à des rayonnements ionisants.

Même en cherchant bien, impossible de produire la moindre certitude, sauf à faire de la prédiction

Selon l'Agence, l'impact des rejets de Cigéo est de l'ordre de quelques microsieverts (µSv)* par an à proximité du site. Il serait inférieur à la norme réglementaire de 1 mSv/an (1000 µSv) et à l'impact de la radioactivité de l'environnement (naturelle et artificielle). Si on lit bien, passer un examen radiologique ou une mammographie serait plus impactant que de vivre aux abords d'une méga-poubelle atomique.

Outre des effluents liquides, "susceptibles d'être contaminés qui seront placés sous contrôle", des rejets gazeux permanents sont à prévoir. L'Andra annonce qu'en fonctionnement normal, certains colis de déchets MAVL (Moyenne activité à vie longue) seront à l'origine d'émanations de gaz radioactifs (Carbone 14,

Krypton, Tritium, H3...) en très faibles quantités. Ces gaz seront canalisés, mesurés et strictement contrôlés avant d'être dispersés et dilués dans l'air. Si un accident se produisait, des études seraient menées pour estimer les conséquences radiologiques. Dans la majorité des cas, l'incidence serait inférieure à 1 mSv, en cas extrêmes (incendie non maîtrisé) à 10 mSv. Après fermeture, si le stockage n'évoluait pas comme prévu sur le long terme, le chiffre reste très rassurant, soit inférieur à 0,25 mSv. Ouf !

Dans le rapport qui a servi de base à l'avis 2018 de l'ASN sur les options de sûreté produites par l'Andra, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a pointé du doigt le risque d'incendie lié aux déchets de moyenne activité à vie longue enrobés dans du bitume. Ainsi, ces colis peuvent dégager de la chaleur et, si la réaction s'emballage, s'enflammer. Pour l'IRSN, il est impossible de démontrer l'absence de risque en deçà du seuil de 180°C retenu par l'Andra.

Selon elle, en cas d'incendie, "un rejet important d'activité dans l'environnement ne peut être exclu". Mais qu'est-ce qu'un rejet important d'activité, dans un monde nucléaire idéalisé ? Pour rappel, la température lors de l'incendie du tunnel du Mont Blanc en 1999 a atteint les 1000°C.

Quel type d'aléas est-il réellement intégré dans les calculs menant au précieux sésame de 10 mSv ? Les effets d'un accident dans Cigéo ne sont pas du même ordre que celui d'un scanner (placé sur l'échelle des doses ponctuelles à 12 mSv), comme se plaît à l'inscrire l'Andra sur ses tableaux comparatifs ...

Difficile d'imaginer quand même quelles données sont prises en compte pour quantifier les rejets d'un projet évolutif lors de son exploitation sur plus d'un siècle. Conclusion, signer un chèque en blanc aux acteurs du projet Cigéo qui, sur ce point crucial de l'impact radiologique, laissent une telle place à l'incertitude et aux moyennes peu crédibles, serait d'une imprudence folle.

La réalité est tout autre !

Un ballet incessant de transports de déchets nucléaires, soit deux trains par semaine pendant plus d'un siècle

Soit 13 000 possibilités d'accidents ! Les transports de déchets nucléaires, par trains et par camions, sont des transports à très hauts risques :

- le risque zéro n'existe pas,
- en cas d'accident, les conteneurs ne sont pas conçus pour résister à certains types d'impacts (choc, chute, incendie),
- des "débits de dose" (radioactive) sont mesurables à proximité des chargements radioactifs. Aucune mesure d'avertissement des publics ne sont prévues pour les informer et les protéger,
- une contamination radioactive est inéluctable au vu de l'ampleur du trafic envisagé.

Seule protection concrète instaurée par l'Etat et les producteurs de déchets : le Secret Défense qui entoure de la plus grande opacité ces convois qui traverseraient villes et villages. Côté ferroviaire, ils emprunteront non pas des voies spéciales mais bien les rails des usagers, passeront dans les gares et au ras des fenêtres des habitants.

Cigéo, le projet industriel qui admet le doute et se fonde sur l'incertitude

Leny Patinaux, chercheur, historien des sciences, est l'auteur d'une thèse sur la gestion des déchets nucléaires en France, présentée fin 2017. Celle-ci a été remarquée et a fait l'objet de plusieurs articles, dans Le Monde notamment. Il dit ainsi que « finalement, l'ensemble de ces éléments apporte des garanties que l'Andra a fait tout ce qu'elle a pu pour concevoir un stockage sûr et évaluer la sûreté de l'ouvrage », mais, « lorsque l'Agence doit produire une analyse de sûreté globale, l'arrangement des savoirs produits en un ensemble cohérent montre néanmoins un certain bricolage ».

Les extraits suivants, issus d'une interview*, apportent un éclairage sur la complexité en matière de calcul de l'impact radiologique.

« La radioactivité, c'est une affaire de seuils. Il est généralement admis qu'un échantillon de matière radioactive n'est plus dangereux lorsque la proportion d'éléments radioactifs qui le composent descend en dessous d'une certaine limite. Toute la réglementation est basée sur cette idée. Pour l'enfouissement, on s'intéresse à la dose de radionucléides qui atteignent la surface. Pour calculer cette dose, il faut étudier la migration des radionucléides depuis le stockage jusqu'à la surface sur des temps extrêmement longs. Tout l'enjeu consiste à montrer que le temps de la migration des éléments radioactifs du stockage jusqu'à la surface est plus long que la durée nécessaire pour

que leur radioactivité diminue en-dessous d'un certain seuil.

Cependant, fonder l'étude de la sûreté d'un stockage sur le calcul de cette dose de radionucléides qui atteignent la surface pose problème à plusieurs égards. D'une part, l'établissement d'un seuil en dessous duquel l'impact du stockage est acceptable peut être critiqué. Un ensemble de travaux ont ainsi montré depuis longtemps que **l'exposition à de très faibles doses de radioactivité peut avoir des conséquences importantes**. Faute de mieux, l'ensemble des règles de radioprotection repose néanmoins toujours sur la définition de seuils. D'autre part, les temporalités mises en jeu par l'existence des déchets nucléaires sont si longues (on parle de centaines de milliers d'années) qu'il est impossible de construire un modèle exhaustif permettant de prendre en compte l'ensemble des phénomènes qui influent sur l'évolution du stockage. Quand il est question de sécurité pour une voiture, on peut faire des "crash-test" ou des prototypes mais dans le cas des déchets nucléaires, les temporalités mises en jeu rendent ces expérimentations impossibles à l'échelle d'un stockage.

Pour cette dernière raison, l'Andra et ses évaluateurs se rendent compte au début des années 2000 qu'il ne sera pas possible de prouver scientifiquement que l'enfouissement est la bonne solution. **La science ne peut pas produire une prévision certaine de la manière dont évoluera un stockage lors des milliers d'années à venir.** »

* Leny Patinaux, auteur de la thèse : *Enfouir des déchets nucléaires dans un monde conflictuel. Une histoire de la démonstration de sûreté de projets de stockage géologique, en France (1982-2013)* - GROZILLE.fr

Et l'eau ?

Le Dossier d'Options de Sûreté révèle que des rejets très importants et permanents sont à prévoir dans l'Ornain via les ruisseaux locaux (Bureau, Orge, Ormançon).

Il pourrait s'agir de plus de 10 000 m³/j mais ces données ne sont toujours pas précisées. Tous ces rejets proviendraient de l'eau récoltée par des caniveaux prévus le long des descenderies pour drainer les formations géologiques aquifères qui seraient traversées de part en part, notamment l'Oxfordien calcaire de ~200 mètres d'épaisseur.

Ces eaux d'exhaure seraient remontées par pompage depuis des bassins situés au fond à 500 m sous terre puis stockées dans d'immenses rétentions en surface (~200 000 m³). Elles seraient systématiquement soumises à des contrôles radiologiques avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Une norme encore inconnue serait donc appliquée pour trier la "bonne" eau de la "mauvaise".

Quels impacts hydrologiques et radiologiques sur l'environnement ? Que fera l'Andra de l'eau jugée contaminée ? Que se passera-t-il si les pompes s'arrêtent ?

Quels risques pour la Seine et la Marne dont l'Ornain est l'affluent en cas d'accident ? Ça fait quand même beaucoup d'inconnues pour un sujet concernant directement tellement de monde...

Bois debout!



Août 2017, des dizaines de personnes expriment à ciel ouvert leur soutien aux Hiboux de Bure et leur opposition à Cigéo, sur les planchettes en bois du Tipi "Bois debout" dressé lors du festival Les Bure'lesques, à quelques kms de Bure.





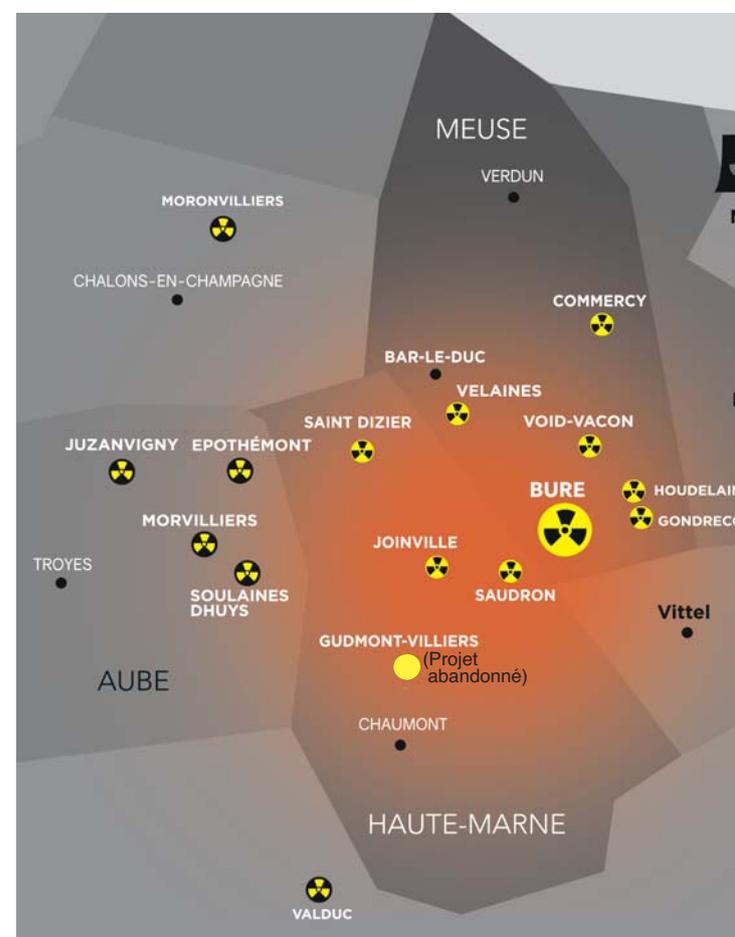
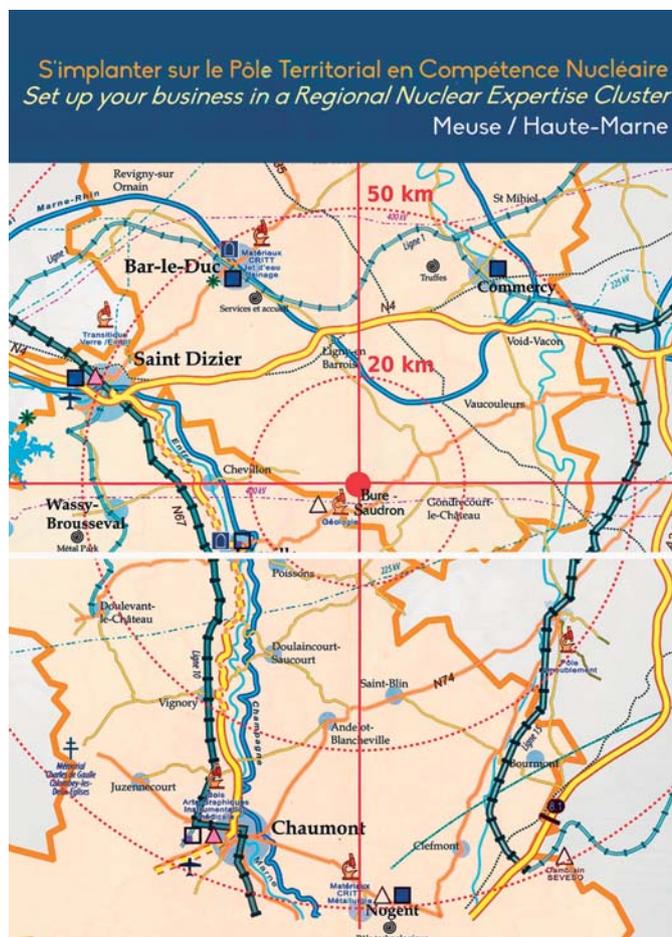
Remonté au Bois Lejuc à l'automne, il a été totalement détruit lors de l'expulsion de ses occupant-es le 22 février 2018.



En 2015, le premier Salon mondial du nucléaire (WNE) à Paris présentait une carte -inconnue du grand public- qui place Bure au centre d'une cible de 80 km de rayon désignant les verts territoires meusiens et haut-marnais.

Son titre, "S'implanter sur le pôle territorial en compétence nucléaire" Meuse / Haute-Marne.

Sachant que l'Aube accueille déjà des centres de stockage de déchets à faible activité, l'implantation de Cigéo à 60 km ferait de ce territoire la poubelle nucléaire du pays.



Territoires piégés !

L'atome au milieu des champs, des vaches et des vergers. Il fallait oser, transformer un territoire rural et vert en dépotoir nucléaire national, sans rien demander aux habitants.

Principaux oubliés, en effet, personne ne leur a jamais expliqué leur avenir préparé en haut lieu, ni les conséquences d'une telle mutation. Outre subir la profonde transformation de leur territoire, il leur faudrait vivre avec le risque quotidien d'accident et supporter des nuisances environnementales et sanitaires graves.

Vu les déboires des années 1980 pour trouver un site "consentant", l'Etat a déployé les grands moyens et préparé un piège aux multiples facettes.

L'image négative de poubelle nucléaire et son cortège de nuisances ne sont jamais évoqués. Celle-ci est impérativement neutralisée par du positif : argent, promesses d'emploi, développement local, énergies renouvelables, comportements vertueux. Jamais ne sont débattus les manques à gagner considérables tels dévaluation du patrimoine foncier et immobilier, stérilisation des atouts de départements verts, fin des appellations contrôlées et labels, fin du bien vivre, désertification...

Créer la dépendance financière et promettre

L'argent, outil de dépendance, a été déversé par millions dès 1994, sans autre contrepartie que laisser s'implanter un "laboratoire de recherche géologique mais jamais de déchets nucléaires chez vous". Géré actuellement par un GIP (Groupement d'intérêt public) créé en 2006, il entre systématiquement dans les projets des collectivités, des communes, d'entreprises, d'associations et de certains particuliers. Meuse et Haute-Marne perçoivent actuellement 60 millions d'€/an, les subventions augmentant au fil des années. 43 communes autour de Bure reçoivent 500 € par an et par habitant. Un deal "gagnant-gagnant" pour l'Andra qualifié dès l'origine d'achat des consciences par les opposants...

Nucléariser la région, avant l'arrivée de Cigéo

Une vingtaine de structures liées au nucléaire se sont implantées ou sont en projet localement : plateforme Areva de transports de matières nucléaires, archives d'EDF et Areva, base de maintenance des installations nucléaires SO-CODEI, base logistique de pièces de rechange EDF, unité Syndièse du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) aux motivations peu claires, blanchisserie des "linges rouges" des centrales nucléaires UNITECH, unité de retraitement

de déchets TFA, formation aux métiers du nucléaire, etc. Dans quel but... si ce n'est la nucléarisation forcée d'un territoire jusque-là vierge de tout "atome" ? L'Andra, les producteurs de déchets radioactifs et l'Etat conjuguent tous leurs efforts, avec le concours des élus locaux, pour transformer en "opportunité" la gigantesque poubelle atomique qui entraînera inmanquablement le déclin du territoire annexé.

Mobiliser autour de comportements vertueux
Les opérateurs du nucléaire se sont engagés pour faire de la Meuse et de la Haute-Marne des "terres d'excellence en matière de maîtrise de consommation de l'énergie"... C'était juste après le vote de la loi de gestion des déchets nucléaires de 2006 qui validait le projet d'enfouissement à Bure. Ainsi la Meuse a vu s'installer en un temps record 200 éoliennes, des parcs photovoltaïques, et fleurir les campagnes d'économies d'énergie. Irréprochable en surface, avant de condamner lourdement le sous-sol ?

Acheter le territoire

L'Andra a visité chaque propriétaire pour acquérir ou réserver terres agricoles, champs et forêts. Son stock foncier s'élève à 2.700 hectares fin 2017 pour une valeur de 13 285 000 euros. Le projet Cigéo demande non seule-

ment une emprise au sol considérable pour installer toutes les infrastructures de surface, mais a besoin aussi de tranquillité. Il nécessite la création d'un immense désert militarisé, à l'aplomb des quelques 270 km de galeries souterraines censées accueillir près de 99% de la radioactivité issue du parc nucléaire.

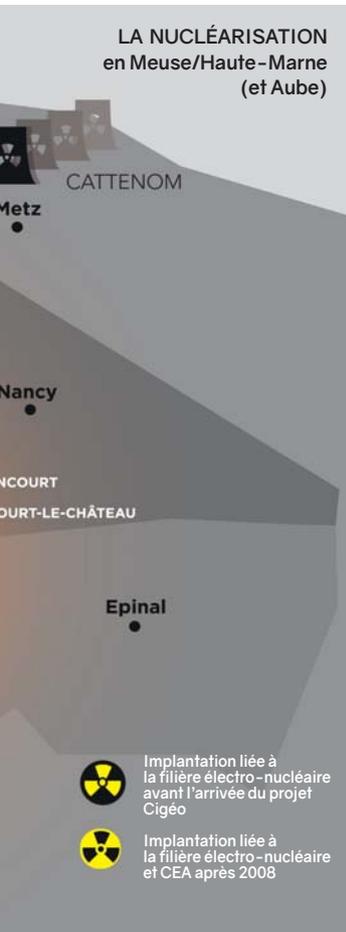
Sans compter que Cigéo pourrait accueillir des combustibles usés actuellement classés matières valorisables mais qui, potentiellement, sont des déchets futurs si l'activité nucléaire ralentit. Les réserves foncières pourraient donc permettre l'agrandissement du stockage.

Passer outre les exigences démocratiques

Le processus qui mène à Cigéo est remarquablement anti-démocratique. Lois au service de la filière nucléaire, Commission locale de suivi et d'information sans pouvoir, pseudo débats publics, tout est sous contrôle. L'expertise indépendante est passée sous silence et l'opposition de plus en plus sévèrement réprimée.

Deux débats publics ont déjà montré leurs limites : rendez-vous "truqués" et inopérants, ils arrivent alors que tout est décidé en amont. La population ne participe pas aux décisions, et c'est bien là le problème. Celui qui s'annonce en 2018 sera tout aussi décevant.

Besoin d'étendre le champ d'asservissement territorial ?
Décembre 2017, la secrétaire d'Etat à l'Economie, est chargée de défendre en séance parlementaire un amendement au projet de loi de finances rectificative pour 2017 relatif au modèle fiscal de Cigéo. Il s'agissait de revoir la distribution de la manne financière liée à l'activité du site meusien de Bure. Objectif annoncé sans complexe : faire en sorte qu'elle ne soit pas «concentrée sur un nombre limité de collectivités territoriales peu peuplées». Et qu'elle profite plus globalement à la région Grand Est. Un député a lancé : «Vous n'achèterez pas les consciences ». Face à l'ampleur des réactions, elle a demandé une suspension de séance puis a retiré vite fait l'amendement scélérat.



Manifestation "200 000 pas à Bure" - 2016

La nucléarisation forcée

Le récent projet d'implantation de Gudmont-Villiers a dû être abandonné sous la pression citoyenne exercée.

La leçon à retenir est simple. Une population informée à temps et de façon libre et indépendante refuse généralement en bloc et sans concession le mirage annoncé.

Pour autant, la nucléarisation tente sa marche forcée.

Domage que les collectivités, plus gestionnaires que jamais, ne fassent pas preuve de clairvoyance et de partage d'information...

La plate-forme de transport routier nucléaire en Meuse

La plate-forme LMC, filiale d'Areva, installée à Void-Vacon (35 km de Bure) en 2009 était conçue à l'origine pour le transport de pièces neuves à destination des chantiers d'ITER et Georges Besse II. Elle s'est rapidement transformée en aire de transit pour des camions chargés de matières et déchets radioactifs.

Grâce à la vigilance d'habitants inquiets, la présence de transports de matières radioactives a pu être révélée à la population début 2013. Areva, tout comme la municipalité d'alors, n'en n'avaient pas informé les riverains, alors que ces convois traversent le village. La plate-forme est située à moins de 500 m d'habitations et dans une zone artisanale proche d'un lotissement et d'une école maternelle. Le collectif des Habitants Vigilants de Void-Vacon a repéré début 2015 le stationnement d'un transport très particulier. La remorque bâchée bleue comportait une plaque orange avec le code UN 2977. Il s'agit d'hexafluorure d'uranium fissile (UF6) contenant plus de 1% d'uranium 235 (UF6 enrichi), matière extrêmement dangereuse d'un point de vue chimique, mais aussi radiotoxique. Cette plate-

forme est pourtant une zone de transit, et non un site d'entreposage de matières radioactives. La société de transport échappe ainsi aux contraintes plus strictes imposées à une installation nucléaire de base. Le collectif dénonçait alors l'ignorance des dangers -et des mesures de protection adaptées- dans laquelle la population est tenue. Les services de secours (police, gendarmerie, pompiers, médecins) ne semblent pas correctement informés, ni formés à intervenir.

L'Autorité de Sûreté nucléaire (ASN) a finalement avoué fin 2015 qu'ont transité notamment de l'hexafluorure d'uranium (UF6) enrichi; de l'UF6 naturel ou appauvri; du combustible nucléaire neuf destiné à des réacteurs de recherche; des déchets de très faible activité, de faible ou moyenne activité à vie courte; des outillages contaminés. Année 2015, environ trois transports par semaine ont stationné au moins une nuit.

La mutation surprise et obscure opérée par LMC-Areva à Void-Vacon illustre bien l'opacité qui entoure le domaine des transports nucléaires et le mépris total développé envers les populations. Mais suffit-il de taire le danger et de cacher la réalité pour neutraliser le risque? Les habitants se demandent également comment évoluera l'activité de la plate-forme si Cigéo devait se créer.

Unitech veut implanter une blanchisserie nucléaire à Joinville

Le 4 février 2016, l'implantation d'une laverie nucléaire du groupe américain Unitech a été annoncée en Haute-Marne à Suzannecourt, près de Joinville. Elle prendrait la relève de cette activité d'Areva à la Hague.

Le projet? Laver des vêtements portés dans les sites nucléaires français (et à l'avenir étrangers), donc contaminés par la radioactivité. Des questions évidentes se posent autour de l'impact radiologique sur les populations et sur l'environnement... Sur l'eau, par exemple, car il y aurait dilution des radionucléides dans les exutoires naturels, comme la Marne.

Deux années se sont écoulées, pendant lesquelles les riverains et associations alertés par la potentielle nocivité du projet n'ont pu obtenir aucune information.

En 2017, un projet de création d'une base de tri, traitement, et conditionnement de déchets radioactifs TFA et FA à Gudmont-Villiers, près de Joinville, nommé "Bison" (Derichebourg) n'a pu être mené à bien grâce à la mobilisation sans appel orchestrée par

l'association Gudmont-dit-Non. Le silence et l'opacité entretenus autour du projet Unitech résultent-ils de cette douloureuse expérience?

Le 18 janvier 2018, la presse locale informe que la demande d'autorisation d'exploitation et le permis de construire ont été déposés par Unitech.

Les élus locaux semblent être tombés à nouveau dans le piège facile des promesses: quelques emplois locaux sont à la clé. Pourtant le manque à gagner sera considérable. Continuer à valoriser les atouts naturels du département, vendre aux touristes la Haute-Marne, sa campagne, ses forêts, ses eaux, ou encore développer une filière bio, tout cela est fortement compromis.

Joinville, «village étape», tout comme Saint-Dizier où la mise en service d'une base chaude de maintenance nucléaire trois fois plus grande que celle du Tricastin est imminente, ont surtout la malchance de se situer dans le périmètre de Bure. L'un comme l'autre font partie du sacrifice programmé de cette portion de territoire du Grand Est au profit du sauvetage d'une filière industrielle à bout de souffle. Pour autant la mobilisation s'organise, palliant au passage aux faiblesses des élus et aux défaillances démocratiques locales.



D'un côté la répression

Ce jour-là, près de 500 personnes ont mis à terre une portion du mur de béton bâti en toute hâte et sans permis de construire par l'Andra. Au bois Lejuc, dont la propriété lui est contestée en justice par un tiers des habitants du village de Mandres-en-Barrois.

Deux personnes ont été mises en examen, de façon arbitraire et condamnées à quatre mois de prison avec sursis pour leur participation supposée à la chute de ce mur, ainsi qu'à 3000 € d'amende chacun.

.....

Christian a été lourdement condamné et sans preuves, pour avoir participé à la journée du 15 août 2016 au Bois Lejuc

Voici des extraits de sa poignante déclaration au tribunal, lors de son procès le 18 février 2018 :

« Monsieur le Juge, je n'ai jamais aimé et je n'aime pas les projecteurs. Monsieur le procureur me contraint à la lumière. (...) Aujourd'hui, c'est mardi-gras. Je ne me déguise pas, je me mets à nu.

Accusé d'avoir dégradé ou détérioré volontairement un mur appartenant à l'Andra à Mandres-en-Barrois, je dis non, je n'en suis pas coupable. Oui j'étais dans le bois Lejuc, le week-end du 15 août 2016, mais je n'ai pas détérioré le mur. Je suis pourtant solidaire de cette action et fier du résultat.

Car ce mur, qui s'est inquiété du droit de l'Andra à le construire ? Qui a ordonné aux gendarmes mobiles de protéger sa construction ? Oui, nous étions dans la forêt, (...) suite à notre dénonciation de l'illégalité du saccage du bois, et suite au jugement de défrichement illégal puis de la construction illégale du mur du 1^{er} août 2016. D'ailleurs l'Andra est elle réellement propriétaire du bois Lejuc ? Pourquoi cette affaire traîne-t-elle autant, alors que de nombreux procès, conséquents à

cette histoire, nous tombent dessus et nous condamnent ?

Oui, j'étais dans la forêt et pas par hasard. Alors que je n'aurais sans doute jamais dû connaître ce coin de Bure. Pour me retrouver face à ce mur il a fallu qu'un jour de décembre 1993, je tombe sur la Une de l'Est Républicain informant que la Meuse était candidate à l'un des laboratoires souterrains (...)

La Meuse n'a-t-elle déjà assez de tombes, qu'il lui fallut en plus un tombeau radioactif ?

(...) Je me souvenais aussi que le président du Conseil général Rémi Herment avait réagi en mettant en avant qu'utiliser l'espace souterrain pour le stockage des déchets nucléaires, c'est faire courir aux générations futures un risque dont nous ne pouvons mesurer aujourd'hui la portée. Il avait dit en séance du Sénat du 6/11/1991, « on constate que le fait d'avoir été choisi ou d'être ultérieurement choisi comme dépotoir du pays fait naître une frustration profonde ». Alors je ne comprenais pas cette trahison meusienne (...). Alors j'ai connu Bure et j'y suis venu souvent.

(...) Et maintenant CIGEO apparaît tout beau mais nous n'en voulons pas de ce tombeau radioactif pour plus de 100 000 ans tout comme Nicolas Hulot photographié disant Non à CIGEO. Espérer que l'argile saura confiner la radioactivité évadée des fûts et des alvéoles de béton, oui, c'est du domaine de la croyance et non de la science. Est-

il éthique d'oublier nos déchets, de les abandonner au futur ?

(...) On ne sait quoi faire des déchets radioactifs mais on veut toujours en continuer la production. La baignoire déborde, on éponge, on ne ferme pas le robinet.

Je viens de tout cela et ce mur portait tout cela. Il portait toute l'arrogance de l'Andra, les diverses trahisons. (...) Le mur portait les 40 000 signatures recueillies dès septembre 1994 contre le labo puis les 60 000 autres signatures pour un référendum – des signatures physiques, il n'y avait pas internet à l'époque. Des signatures physiques immédiatement ignorées des conseillers généraux. Il portait les 101 signatures de médecins contre ce projet.

Le mur portait aussi la perturbation de nos vies, notre temps sacrifié sur nos deniers personnels, toute la pression policière et tous nos risques encourus, et sans oublier la mort de deux ouvriers sur le chantier et surtout Sébastien Briat happé par un train de déchets radioactifs le 7 novembre 2004 à Avricourt. Je n'oublie pas les nombreux et nombreuses ami.e.s de lutte déjà décéd.e.s ou épuisé.e.s.

Alors comment ne pas être fier.e.s de sa chute, il était si lourd, ce mur ! Bien sûr, l'Andra réduit ce mur à une valeur marchande mais vaut-il plus que nos pas, nos heures, nos kilomètres, notre éthique...

Oui j'étais dans le bois Lejuc. Je n'ai pas dégradé le mur mais je

suis solidaire de sa chute.

(...) Suite à une convocation pour une audition libre, je me suis rendu à Commercy le lundi 21 novembre 2016. Je n'avais rien à y déclarer. J'essayais de comprendre pourquoi j'étais là. J'ai trouvé bizarre que mon questionneur interpellât plusieurs fois son collègue sur ordinateur pour savoir s'il n'avait pas trouvé mieux. Il ne trouva pas mieux. Au final, j'ai compris quand mon interlocuteur me présenta des photos censées me représenter et m'accuser. Ils avaient hésité. Ils doutaient. Au premier regard j'ai compris que ce n'était pas moi. Je ne déclarai rien.

(...) Sur ces photos, ce n'était pas moi. Jamais je n'ai été vêtu comme cela. Connaissant les tiques du bois Lejuc je veillais à m'en protéger. Je devais être jambes et bras couverts et avec des chaussures de marche.

(...) Dans ma vie, j'ai souvent payé au prix fort ma liberté. Là je défends ma fierté de dénoncer les agissements de l'Andra et depuis 24 ans, avec mes seules armes de citoyen, avec mes seuls droits. Là se joue notre fin de vie plus ou moins agréable. Sommes-nous des malfaiteurs à nous soucier des générations futures, futures... En refusant de leur léguer un tombeau nucléaire qui tombera dans l'oubli ?

Je ne veux pas être une erreur judiciaire. »



BOIS LEJUC - 2016 - 2017

De l'autre, des débats bidons

Concertation ?

<< Une réunion sur Cigéo avait lieu avec l'Andra à la salle des fêtes, sur stricte invitation du maire. Divers points nous sont exposés, l'autorisation en attente, la phase d'essais avec de "faux colis", 2025 pour l'arrivée des déchets...

Un intervenant nous annonce la réfection de l'ancienne voie de chemin de fer (Nançois - Gondrecourt). Une route départementale qui passe devant le labo va être effacée de la carte et déviée. Il nous dit tranquillement que l'Andra ne sait pas encore si elle va abattre les 400 hectares de forêt pour les travaux des puits en séquences ou d'un seul coup.

On nous parle d'une station de pompage d'eau - besoin quotidien de 500m³ -, pour alimenter les travaux. Ces chantiers commencent d'ici deux à trois ans, on nous assure qu'à chaque fois... c'est l'Andra qui paiera.

Concernant tous ces travaux le peuple sera consulté, oui. Cela se fera par ateliers, et pour y participer il suffira d'aller sur le site internet de l'Andra.

Un habitant s'est plaint et a dit qu'il était mécontent que la reprise d'activité de la carrière demandée depuis des années se fasse pour l'Andra. Une autre personne a parlé des nuisances prévisibles dues aux transports des cailloux, le maire a dit que le conseil municipal allait prendre la décision et que les transports ne passeraient pas dans la commune. Chiche! >>

Témoignage d'un riverain, 22/05/2018
Campagne de concertation

En 2018, un gros mélange de concertation, co-construction et débat-bidon

C'est à la mode et ne mange pas de pain. Mais cela permet au pays d'être en conformité avec les directives européennes et notamment avec la toute récente loi sur la démocratie participative.

Pour donner un semblant de légitimité démocratique à Cigéo, l'Andra et le ministère de la Transition écologique annoncent à présent vouloir intégrer la société civile dans la poursuite du projet et reprendre le dialogue. Il s'agirait de "co-construire le projet de territoire associé à Cigéo".

Une campagne de concertation locale a débuté fin 2017

Deux personnes ont été nommées à la Commission nationale du débat public, en tant que "garants chargés de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique". On y parle de sujets très concrets tels eau, énergie, infrastructures de transports, aménagements de l'espace et insertion paysagère, environnement et cadre de vie, santé, mais rien sur... l'opportunité d'enfouir ou non les déchets.

Soit tous les ingrédients d'une grande campagne d'information sur la vie avec et autour de Cigéo. Cette phase de concertation a une autre fonction sans doute : la régulation en direct du climat social local. Les réunions organisées sur invitations très confidentielles ne suscitent pas un intérêt fou. En effet la population est conviée non pas à construire librement son propre avenir, mais à valider un grand projet industriel décidé ailleurs, hors-norme et mortifère. On lui demande tout juste d'en choisir l'emballage.

L'Etat pousserai même la farce jusqu'à inviter les collectivités locales à co-partager certains frais. En effet, renforcement des routes, nouvelle voie ferrée, nouveaux réseaux d'eau etc., profitant indirectement aux riverains, peut-être leur faudra-t-il mettre un peu la main à la poche.

Un débat public sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs est annoncé pour septembre 2018, avec un volet sur Cigéo

En 2005, le premier débat public sur la gestion des déchets nucléaires concluait sur la nécessité de maintenir ouvertes les recherches sur le stockage en subsurface. Ce dont n'ont pas tenu compte les parlementaires qui ont mis sur orbite définitif la seule voie de l'enfouissement, en 2006.

En 2013, le débat public sur Cigéo proposait à la population de venir s'informer sur le projet. Le dossier incomplet et bourré d'inconnues alors fourni par l'Andra tenait plus de la formalité que d'une véritable base de réflexion. Aucun rendez-vous décisionnel n'était à l'ordre du jour. L'appel à boycott par des associations a été largement suivi, attestant d'une opposition sans faille. Fait exceptionnel, le bilan de ce débat public a été désavoué par la moitié de la commission particulière du pilotage, et contesté par les opposants devant la justice. Et pourtant cet échec cuisant pour le gouvernement n'a rien changé à la marche forcée qui mène au stockage géologique nucléaire.

Que penser du nouveau débat public ? Il a été annoncé le jour même de l'expulsion du Bois Lejuc -15 occupants pour 500 gardes mobiles !-, par un secrétaire d'Etat venu pallier aux silences aggravés de son ministre Nicolas Hulot. Et il a tout d'une nouvelle et ronflante opération de communication. Une large majorité d'associations et opposants refuse une fois de plus le débat à la française, qui arrive... quand tout est décidé. Elle a aussitôt annoncé "tout refus de concertation, sur un projet non viable et dans les conditions actuelles de répression", et dénoncé "l'actuelle radicalisation des pouvoirs publics et leur illusoire appel à dialoguer".

Echelles de valeur

Suite à l'expulsion du Bois Lejuc le 22 février dernier, l'Andra se réjouit d'avoir pu évacuer "11 semi-remorques de détrit".

Entendez par là palettes de bois, fenêtres et portes, matériaux de construction, couettes, vaisselle, etc.

Des matériaux de dons/récupération utilisés avec une grande ingéniosité et de la poésie parfois pour construire des cabanes dans les arbres et des bases de vie au sol.

S'organiser dans des conditions si difficiles, pour protéger et défendre physiquement une forêt destinée à une destruction sauvage constituerait un fait de "violence", sérieux ?

Bourrer le sous-sol à l'aplomb de poisons radioactifs et rejeter à la cime des arbres des gaz mortels, voilà qui est condamnable !



PROPOSITION DE MARQUEUR SIGNALÉTIQUE pour les générations futures - BOIS LEJUC 2017

Ultime faille de Cigéo, le trou de mémoire !

Et si une des faiblesses ultimes du projet de stockage nucléaire en grande profondeur était son incapacité évidente à faire face à l'oubli et à l'intrusion humaine inévitable, un jour, dans le fumeux "coffre-fort géologique" ?

.....

Une fois effacé l'écriture sur papier, écartés les disques durs et les data center, disparus les codes de langage actuels, comment transmettre la mémoire de Cigéo ?

Le défi est à la mesure du projet, immense. L'Andra avoue son impuissance, change d'habit et explore une piste inattendue : "L'art, vecteur de transmission de la mémoire des stockages."

Depuis quelques années, fleurissent les appels à contribution artistique. Au rang des propositions, l'instauration d'un rite tous les 30 ans pour rehausser la couverture du stockage afin d'élever une colline à l'aplomb du centre (proposition de l'artiste Veit Stratmann), la création d'architectures ou de marqueurs de grande taille pour caractériser le paysage, la dispersion de petits marqueurs archéologiques dans

le sol. Sont évoquées aussi l'instauration d'un rituel dédié au site (fête, moment sportif, événement artistique, etc.), la conservation dans de futurs musées d'objets symboliques de la vie du centre de stockage tels, tenez-vous bien, les pinces de manipulation des colis de déchets, etc.

Aux Etats Unis, il existe un site de stockage pour les déchets nucléaires d'origine militaire. Le Département de l'énergie envisage d'édifier un tumulus de terre de 10 mètres de haut avec au sommet 48 monolithes sur lesquels seront gravés le sigle de la radioactivité et des visages humains effrayés ou pris de nausées.

C'est bien gentil tout cela mais rien ne prouve que nos descendants comprendront les signes parsemés par notre génération. C'est l'objet d'une thèse actuelle de Florian Blanquer qui porte sur la *recherche de signes compréhensibles sur des échelles de*

temps de plusieurs milliers d'années, et sur le processus de transmission de ces signes.

Comment une fois encore pourrait-on autoriser l'installation de Cigéo, si une telle question reste ouverte ?

L'Andra se donne un siècle pour résoudre l'équation. Une grande partie de la représentation politique répète en boucle que le stockage géologique est inévitable et constitue la seule option possible. Elle n'a pas pris la mesure de l'effroyable problématique, ou pire, ferme les yeux en toute connaissance de cause.

Implication de la société civile, le dernier rempart

L'Andra initie la constitution de groupes de réflexion locaux tournés vers la mémoire. Au-delà des bonnes intentions affichées, l'agence met en place un dispositif bien plus retors. Des scénarios élaborés au niveau international (Agence de l'énergie

atomique) sur la problématique transmission de la mémoire concluent sur une donnée commune : l'homme est au centre de tout cela et principalement le riverain du mausolée atomique. A charge à celui-ci d'en cultiver et d'en perpétuer le souvenir ! Ainsi apprend-t-on que l'aptitude de la collectivité à surveiller son installation doit être maintenue sur plusieurs générations. Elle devra "être capable de résoudre seule ses problèmes". En Espagne, des fonds seraient même prévus pour "améliorer la capacité de la collectivité à jouer son rôle de gardien dans le futur".

Une fois passée l'illusoire phase des richesses et des promesses, les futurs habitants de Meuse et Haute-Marne auraient une incroyable mission. On compte sur eux pour devenir les gardiens éternels de la méga-poubelle nucléaire, lorsque politiques inconscients, nucléocrates acharnés, Andra et bétonneurs auront déserté les lieux.



Du mal à comprendre

En 2018 l'Andra organise une nouvelle exposition, intitulée "Amphibiens et reptiles de nos campagnes", dans son centre à Bure. Elle propose de faire connaissance avec ces petits vertébrés dits à sang froid. Elle permet de "découvrir leur beauté, leur richesse, la variété des espèces et leur fragilité ainsi que leurs milieux de vie".

Une fois de plus, l'Andra déconcerte et fâche. De nouveaux travaux de défrichage sont prévus dans le Bois Lejuc sur 180 ha à partir de septembre prochain. Combien de jolies grenouilles et de précieux crapauds mis à l'honneur pour leur fragilité dans son exposition va-t-elle exterminer dans leur milieu de vie à 2 km de là ?

Déjà en 2016, l'exposition "Découvertes en forêt" vantait un "milieu riche d'une grande biodiversité et lieu de production du bois, également espace de loisirs pour les promeneurs, cueilleurs et chasseurs". C'est cette année là que l'Agence commençait son déboisement du Bois Lejuc dans le plus grand mépris du milieu naturel, et en restreignant l'accès. Deux Andra en une ? Flippant non...



Raccordement express

Plusieurs arrêtés du 6 mars 2018 "portant autorisation de pénétrer dans des propriétés publiques et privées [...] afin de procéder aux études à mener en vue d'assurer le raccordement électrique du projet Cigéo" ont été pris.

Au nom de quelle urgence ?

Massacre au bois

Les travaux dits "préliminaires" menées depuis deux ans par l'Andra modifient, défigurent et enracinent de force Cigéo dans le territoire local. Ainsi de nouveaux travaux d'archéologie préventive qui pourraient démarrer à l'automne 2018. La moitié du bois Lejuc serait rasée, alors que l'Andra n'a pas encore déposé la demande d'autorisation de création.

Et ce ne sont pas des plantations artificialisées ici, là et ailleurs sur des terrains incultes qui vont compenser la destruction d'une forêt ancienne...



Déchets atomiques cherchent terres d'accueil

« Les déchets débordent de partout et viennent taper à la porte ! C'est ce que clame une militante mobilisée contre le projet de piscine géante d'entreposage de combustible radioactif à Belleville-sur-Loire, dans le Cher. La nouvelle piscine géante pourrait accueillir 6.000 à 8.000 tonnes de combustible irradié et servirait à désengorger le site de La Hague (Manche), qui arriverait à saturation en 2025. La contestation s'organise, tant au niveau population qu'élus locaux. François Bonneau, le président du Conseil régional du Centre-Val de Loire, a annoncé qu'il s'opposait au projet et inciterait d'autres élus à montrer « leur totale opposition ». Peu de temps après, le Conseil régional a suivi, ainsi que d'autres élus locaux, comme les maires de Beaulieu ou de Bonny-sur-Loire. » On ferme quand le robinet du nucléaire ?

D'après Reporterre.net - 22/05 2018



Un gros gâteau industriel ?

VU SUR le site www.constructioncayola.com/infrastructures :

"Participant au salon Smart Industries qui se déroulera du 27 au 30 mars 2018 à Paris-Nord-Villepinte, la société d'ingénierie Ingérop prévoit de présenter sa mission dans le projet Cigéo (centre industriel de stockage géologique)".

Pas besoin de se précipiter, vu les retards qui s'accumulent... La demande d'autorisation de création de Cigéo (DAC), initialement prévue en 2015, puis en 2018 est repoussé à mi-2019.

Ne pas trop se presser, en effet

« 62.000 colis de déchets bitumés doivent être soumis à de nouvelles vérifications en matière de sécurité, avant que l'on puisse envisager leur enfouissement souterrain dans le futur site Cigéo de Bure. (...) Entreposés par milliers dans des casemates semi-enterrées du site nucléaire de Marcoule (exploité par le CEA) dans le Gard et de La Hague (propriété d'Orano, ex-Areva), ces contenants d'une capacité de 220 litres sont remplis de déchets nucléaires en attente de déménagement pour un stockage définitif vers le futur site d'enfouissement Cigéo de Bure, en Haute-Marne. Une mesure encore hypothétique dans la mesure où l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont émis des réserves sur ce point l'an dernier. (...) »

C'est cela que l'Andra qualifie d'un point de détail rapide à résoudre ? Ces déchets comptaient parmi les premiers à enfouir...

D'après Le Figaro.fr - 18/04/2018



Des hiboux partout

Vendredi 18 mai 2018, opération cabanes dans les arbres. Il s'agissait de soutenir les habitants expulsés le 22 février dernier du bois Lejuc, près de Bure, de dénoncer la répression dont ils sont victimes et d'interpeller le public au sujet du projet d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo. Des cabanes dans des arbres ont été installées, notamment à Paris devant le 10 boulevard de Bonne-Nouvelle, à Strasbourg dans le parc du Wacken... Longue vie aux hiboux et à la solidarité créative et grandissante !

Pas trop tôt !

Un communiqué sur le site internet de l'Andra indique que suite à un changement de législation Christophe Bouillon a quitté le 1^{er} mars 2018 ses fonctions de Président du Conseil d'administration de l'Andra.

Un changement du code électoral rend incompatible l'exercice de son mandat de député et celui qu'il exerçait au sein du Conseil d'administration de l'Andra. Pas trop tôt non ?

Pourtant, dans sa lettre de démission, Christophe Bouillon a indiqué partir « à regret » et « rester attaché à la mission d'intérêt général confiée par le Parlement à l'Andra ». Il souhaite également « poursuivre son engagement au sein du Comité éthique et société de l'Agence », créé spécialement en vue de la gestion à long terme des déchets radioactifs. Difficile de lâcher le morceau ?

En 2016, Patrick Tassin, Président du Conseil économique social et environnemental de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine siégeait lui aussi à ce fameux Comité, pour y représenter la société civile.

Dans un courrier du 23 juin, adressé directement au député Christophe Bouillon, il réagissait à la nomination de celui-ci en qualité de rapporteur de la proposition de loi sur Cigéo, alors qu'il était Président du Conseil d'administration de l'Andra. Il soulignait un conflit d'intérêts en qualifiant « cette initiative bien peu éthique et de nature à compliquer encore les débats publics sur ce projet qu'il est difficile de considérer comme abouti ».

Un milliard d'euros ont été dépensés pour rendre « socialement acceptable » l'enfouissement de déchets nucléaires

Le projet d'enfouissement des déchets nucléaires pressenti à Bure, dans l'Est de la France, doit faire l'objet d'un troisième débat public d'ici la fin de l'année. Mais dans quelles conditions ?

Depuis 2000, des sommes considérables d'argent public ont inondé les départements de Meuse et de Haute-Marne, censées favoriser l' "acceptabilité" sociale du projet.

Basta ! a fait le compte : ce ne sont pas moins de 1,1 milliard d'euros qui auraient déjà été déversés localement par les principaux acteurs de la filière nucléaire. Plusieurs centaines de millions d'euros pourraient encore arroser les deux départements.

D'après Bastamag.net - 27/03 2018



“LA” réponse type

« Puisque ces déchets existent, il est de notre responsabilité de les gérer de la façon la plus sûre possible. Une solution claire doit être trouvée pour les prendre en charge dans des conditions de sécurité absolue. Les travaux de recherche et débats parlementaires menés depuis quinze ans n'ont pas permis d'identifier une autre option crédible que le stockage en couche géologique profonde. Cette solution est mise en oeuvre progressivement par l'Andra. »

Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, elle-même chargée par Nicolas Hulot de répondre à Mme Fiat, en Séance en hémicycle du 30/01 2018 (Questions orales sans débat).

Facile de répandre un gros mensonge, sous couvert de responsabilité envers les générations futures. Quelle hypocrisie quand on sait que la sûreté de Cigéo est absolument impossible à assurer, qu'aucune alternative n'a fait l'objet de recherches sérieuses. L'Histoire oubliera sans doute toutes celles et ceux qui auront fait semblant d'y croire, mais notre descendance, elle, pourrait bien maudire notre inconséquence...

Opposition... déjà 30 ans

Trois décennies déjà de résistance acharnée contre l'enfouissement des déchets nucléaires, sur 25 sites en France approchés par le projet de stockage des déchets nucléaires à vie longue.

Dans les années 1987 à 1990, la mobilisation a été telle qu'en 1991 un moratoire, puis la loi Bataille ont vu le jour. Une loi qui joue sur les mots pour rhabiller le projet : laboratoire de recherches géologiques, réversibilité, développement économique... Elle a en quelque sorte légalisé la pratique de l'achat des consciences. De fortes compensations financières ont été promises puis distribuées aux départements approchés.

En 1999, un décret lançait le “laboratoire” en milieu argileux en Meuse/Haute- Marne. En 2000, face à une mobilisation sans précédent organisée sur 15 sites granitiques, l'Etat a du reculer très vite et abandonner un second “labo”. L'Andra s'est repliée sur le seul et très contesté site de Bure.

Manifestations, campagnes d'information indépendante, blocages, boycott du débat public en 2013, occupation du Bois Lejuc en 2016, expertises indépendantes, recours juridiques, actions médiatiques, demandes répétées de consultation citoyenne... L'opposition contre le projet Cigéo ne cesse pas, avec une constance dans l'argumentaire qui interpelle et doit être entendue. Centrée aujourd'hui à Bure, elle n'est pas prête de finir !

Urgent : arrêter de produire des déchets ingérables

La filière électronucléaire a une place à part dans l'économie mondiale. Elle a réussi le tour de force de se développer alors même que l'aval de son cycle -ou gestion de ses déchets- était bâti sur une hypothèse non vérifiée. Le choix hasardeux du stockage géologique pour les plus toxiques résulte donc d'un consensus international fou qui dure depuis plus de 30 ans. Or il s'avère aujourd'hui que l'on a fait fausse route. Taxer d'irresponsabilité toutes celles et ceux qui depuis toujours refusent l'enfouissement des déchets radioactifs relève de la malhonnêteté intellectuelle. Combien de tonnes de produits ingérables ne seraient pas produits si les gouvernements successifs écoutaient la voix du bon sens ?

Rechercher des alternatives

La loi Bataille proposait d'étudier trois voies, seul le stockage géologique a été imposé. Les enfouir définitivement est un abandon qui ne laisse aucune marge de manoeuvre ultérieure. Il faut stopper Cigéo et relancer des recherches, notamment sur la voie de l'entrepôtage à sec de longue durée en surface ou sub-surface. Limiter les transports est incontournable. Enfin, intégrer un vrai processus démocratique faisant de la population un acteur à part entière dans la prise de décision est plus qu'une évidence, au vu des mobilisations qui agitent tous les lieux pressentis pour un stockage nucléaire.

NUCLÉAIRE : ENCORE DES EPR ?

Mais à quoi jouent-ils ? EDF, endettée à hauteur de 37 milliards d'euros, a quitté le CAC 40 (club des 40 entreprises françaises cotées en Bourse) en 2015. L'entreprise, qui a tout misé sur le seul nucléaire est dépassée, concurrencée par le développement d'autres modes de production énergétique. Non seulement elle s'est embourbée avec le réacteur EPR qui accumule les retards, les mal-façons et explose les budgets (France, Finlande, Angleterre) mais elle s'enferme et annonce aujourd'hui une 3^{ème} génération de réacteur EPR “simplifié”. Objectif : doter le pays de nouvelles centrales nucléaires et en vendre à d'autres pays. Ce que n'exclut pas le gouvernement actuel qui a oublié, incroyable, que la France devait mettre en route la sortie. Au centre de tout cela, Cigéo, qui a un rôle essentiel : servir d’"alibi-solution" pour sauver une filière industrielle qui veut croire encore à son éternel renouvellement...

Sortir du nucléaire, c'est possible !

Le nucléaire français produit près de 80 % de notre électricité, mais seulement 17 % de notre énergie. Au niveau mondial, le nucléaire produit à peine 2,4 % de l'énergie consommée... Avec 58 réacteurs en activité, la France compte parmi les pays les plus nucléarisés au monde. Risques majeurs, déchets ingérables, coûts rédhitoires... il est urgentissime d'en sortir, c'est possible, et sans “retour à la bougie” !

Au rang des campagnes* à lancer en urgence : la sobriété ou réduction de notre consommation, la mise en oeuvre de l'efficacité en matière de production énergétique. Il s'agit aussi de transformer le système énergétique actuel, nucléarisé et “fossilisé” en un système décentralisé, basé sur les énergies renouvelables et sur la cogénération de chaleur et d'électricité.

Le changement de cap énergétique, producteur d'emplois et porteur d'un avenir plus soutenable ne peut plus être reporté !

*Campagne “Une France sans nucléaire : ça marche !” - www.sortirdu nucleaire.org

A ce jour, il n'y a pas de déchets nucléaires à BURE contrairement à certaines idées reçues ; juste des technocrates, qui tentent de faire croire à l'incroyable et de passer en force. Le projet Cigéo attend toujours son autorisation... Rien n'est joué. Rejoignez-nous !

Qui sommes-nous ?

Des gens comme vous, de tous milieux, de tous âges, à la campagne ou à la ville, autour de Bure mais aussi au-delà, qui, confrontés un jour à ce projet insensé, mal ficelé et anti-démocratique au possible se sont interrogés, renseignés et rassemblés en collectifs et associations. Des experts indépendants les accompagnent.



Coordination Cigéo/BURE STOP

BURESTOP 55, BURE ZONE LIBRE, CEDRA 52, EODRA, HABITANTS VIGILANTS de Gondrecourt, MNE, Fédération MIRABEL LNE

Toutes infos + actus + actions :

www.burestop.eu - cedra52.jimdo.com
www.mirabel-lne.asso.fr - www.sortirdu nucleaire.org

1987	1991	1994	1999	2000	2005	2006	2008	2009	2013	2015	2016	2018	2019	2022	2025/30
Début des tentatives pour enfouir	Moratoire puis Loi Bataille 31/12/1991	Nouvelles recherches sur 4 sites	Décret “Labo” à BURE (argile)	Nouvelles recherches “sur 15 sites	Débat public sur Cigéo	Nouvelle Loi qui entérine le stockage souterrain	Echec des recherches de nouveaux sites déchets FAVL		Débat public sur Cigéo boycotté par les opposants	Début de travaux “préparatoires” avant toute autorisation !	Loi Réversibilité	Expulsion du Bois Lejuc	Dépôt de la demande d'autorisation de création de Cigéo ?	Autorisation après enquête publique, sur simple décret ?	Arrivée des déchets nucléaires ? L'avenir le dira
Echec des CEA/Andra				Echec de la mission granite							Début de l'occupation du Bois Lejuc	Avis de l'ASN sur le Dossier de sûreté			